



Mionnay



Janvier 2025



Déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité du PLU pour la création d'une salle multisports

Mionnay

Bordereau des pièces de l'enquête publique



**MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT**
Conseil & Expertise

Rédaction : Étienne POULACHON

Cartographie : Étienne POULACHON



Agence Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18 - fax 04.78.03.71.51

agence@mosaique-environnement.com - www.mosaique-environnement.com

SCOP à capital variable – RCS 418 353 439 LYON

BORDEREAU DES PIÈCES

1 – Arrêté de prescription de la déclaration de projet n°2

2 – Dossier de la déclaration de projet n°2

- 2a – Additif au rapport de présentation – Partie 1 : Description et intérêt général
- 2b – Additif au rapport de présentation – Partie 2 : Mise en compatibilité du PLU
- 2c – Règlement écrit

3 – Notice R123-8

4 – Décision de la MRAe

- 4a – Avis de la MRAe
- 4b – Délibération prescrivant l'absence de réalisation d'évaluation environnementale suite à l'avis conforme de la MRAe

5 – Avis des Personnes Publiques Associées (PPA)

- 5a – Avis de l'Agence Régional de Santé (ARS)
- 5b – Avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)
- 5c – Avis de la Chambre d'Agriculture de l'Ain
- 5d – Avis du département de l'Ain
- 5e – Avis de la Direction Départementale des Territoires de l'Ain

6 – Réunion d'examen conjoint

- 6a – Support de présentation de la réunion
- 6b – Compte-rendu de la réunion